



**DECISION D'ATTRIBUTION N°02/D/AC/CD/SG/2026**  
**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**N°02/AONO/C.DS/SG/CIPM/2026 DU 20/01/2026**  
**POUR L'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE MT/BT MONOPHASE DU VILLAGE**  
**NDAH (PHASE FINALE) DANS LE GROUPEMENT FONGO-NDENG, ARRONDISSEMENT**  
**DE DSCHANG, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST**  
**« EN PROCEDURE D'URGENCE »**

**FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2026.**

Le Maire de la Commune de Dschang  
(Autorité Contractante)

- Vu la constitution ;  
Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;  
Vu le décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;  
Vu le décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation, et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;  
Vu le décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;  
Vu le décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;  
Vu l'Arrêté N° 0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination des responsables dans les Services Déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;  
Vu l'Arrêté N°000028/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de monsieur **KEMLEU TCHABGOU Jacques Gabriel** aux fonctions de Maire de la Commune de Dschang à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 ;  
Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;  
Vu la circulaire N° 0001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;  
Vu la circulaire N° 0001877 /C/MINFI DU 31 Décembre 2025 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026 ;  
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/C.DS/SG/CIPM/2026 du 20/01/2026 pour l'extension du réseau électrique MT/BT monophasé du village Ndah (phase finale) dans le Groupement Fongo-Ndeng ;  
Vu le Procès-verbal n° 06/PV/CDS/SG/CIPM/2026 du 17 Février 2026 portant dépouillement des offres ;  
Vu le rapport d'analyse des offres en date du 18 Février 2026 ;  
Vu la proposition d'attribution du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Dschang du 19 Février 2026.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** La Lettre Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert sus visé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant (TTC)	Délai
<b>Ets ZAM-MULTI SERVICES</b> <b>BP : DSCHANG</b> <b>TÉL. : 674 23 37 55</b>	<b>19 999 358 FCFA</b>	<b>03 Mois</b>

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Dschang, le **25 FEV 2026**  
**LE MAIRE,**

**AMPLIATIONS :**

- Préfecture / Menoua ;
- Adjointes Maires ;
- Présidents Commissions
- ARMP (pour publication) ;
- MINMAP / Menoua ;
- MINEPAT / Menoua ;
- MINDDEVEL / Menoua ;

